Fédération Française de Ski
www.ffs.fr - contact@ffs.fr

CERTIFICAT MÉDICAL POUR LES LICENCIÉ·ES FFS PRATIQUANT LE BIATHLON

MODELE 2026/2027

En application de l'article A. 231-1 du code du sport
Et de l'article 12.4 du règlement des licences, mutations et affiliations de la FFS

Je soussigné·e,

Dr .....

Certifie que :

Prénom du licencié·e : .....

Nom du licencié·e : .....

Ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique du biathlon en compétition (barrer la mention « en compétition » le cas échéant).

En raison de l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé lors de la pratique du biathlon, le présent certificat a été établi après un examen au cours duquel une attention particulière a été portée sur :

- l'examen neurologique et la santé mentale ;
- l'acuité auditive ;
- l'examen du membre supérieur dominant pour le biathlon.

Date et lieu de l'examen : .....

Signature et cachet